



Secteur de CAEN

PERMANENCE SYNDICALE

Mardi 05 AVRIL 2022
pour les personnels judiciaires (fonctionnaires et contractuels) de
CAEN

Charly LECHEVALLIER, délégué et conseiller syndical de secteur

se tiendra à votre disposition.

Organisée dans le cadre de l'heure mensuelle d'information syndicale, elle n'entraîne pour les participants aucune perte de salaire et est de droit pour tout agent qui se signale auprès de son supérieur hiérarchique.

Tous les personnels peuvent y participer, titulaires, stagiaires ou contractuels des différents sites (Nouveau palais, cour d'appel, CPH, SAR, SG...).

**Site judiciaire TJ
salle Bibliothèque
à 10H30.**